Keleier Sant Servez

Le bulletin municipal de Saint-Servais

N°85 décembre 2020

JOYEUX NOËL 2020

Manez / Kervilien / Spern ar Bic / Tiez Mein / Keroualar / Coz Feunteun / Drévers / Gamer / Kernevez / Mescouez / Brétiez / Kerluz / Le Strejou / Gu ern Launay / le Vern / Penvern / Bel-Air / Leslem Pennarun / Leslem Vraz / Keranguéven / Le Goas / Leslem Vihan / Leslem Mescoat / Vilinig / Le Menez / Kerhuel / Runglas / Ty Robée / Rufily / Kerivin / Keruzoré / Bourg / Cité de la Garenne / Cité Yan' Dargent / Bellevue / Cité de la Butte / La Vallée Verte / Cité du Verger / Kerhéol / Kerizella / Kerbignon / Brignennec / Run Ar Chy / Le Douric / Kerellé / Kertanguy / Penhoat / Kerfaven

SOMMAIRE

LE MAIRE	page	1
LE PERSONNEL COMMUNAL	page	2
CHRONIQUE MUNICIPALE	pages	3 à 8
Rentrée scolaire 2020-2021	page	3
Wifi	page	3
Grippe Aviaire	page	3
La MSAP	page	4
Travaux et investissements	pages	5, 6, 7, 8
ETAT CIVIL	page	9
URBANISME	page	10
AU BOUILLON DE CULTURE	page	11
UNC SOLDATS DE FRANCE	page	12
LA VIE DE L'ÉCOLE	pages	13 et 14
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	page	15
TROUZ-AN-DOUR	page	16
SECTEUR DU PONANT	page	16
COMITÉ DES FÊTES	page	17
LA FLÈCHE	page	17
LE CLUB ATELIER	page	17
LA VIE DE L'UNION SPORTIVE	page	18
SOUVENIRS SOUVENIRS	page	19
DINGUES DE SRAP	page	19
ALSH	pages	20 et 21
LA SOCIÉTÉ DE CHASSE	page	21
LA VIE DU MUSÉE	pages	22 et 23
LA VIE PAROISSIALE	page	24
LES PÉPITES DE NOËL	pages	25 et 26
DU MANEZ À KERFAVEN	page	27

LE MOT DU MAIRE

2020 fut une année peu ordinaire avec ce virus qui continue à impacter la vie de tous petits et grands, espérons que 2021 verra la fin de cette pandémie.

Peu de nouvelles singulières à conter sur la vie communale de Saint-Servais, on oublierait presque que s'est déroulée l'élection municipale en mars avec l'élection du maire en juillet. Saluons l'ancienne équipe d'élus qui a œuvré pour le bien-être de ses habitants, et souhaitons aux nouveaux conseillers qu'ils s'épanouissent dans leurs nouvelles fonctions.

Les travaux de l'église avancent. Avant la fin de l'année aura lieu le démontage du parapluie et nous aurons un aperçu de l'ensemble des trois tranches réalisées. Merci aux trois corps de métier qui sont intervenus lors de ces trois tranches.

Vous avez sans doute pu voir l'exposition photos réalisée par Albert PENNEC à l'allée de pétanque pendant la saison estivale.

Albert effectue pour la commune un reportage photo sur les différentes étapes de l'avancement du chantier.

Encore deux longues années de travaux avec en 2021 la rénovation du clocher suivie de l'aménagement intérieur. Un fait à signaler : nous avons fait une trouvaille dans la chambre des cloches : le mécanisme de l'horloge en place avant l'électrification qui a été expertisé en date de 1727. Une expertise est en cours avec M. VOISOT Marc de DINAN, en vue de son classement auprès de la DRAC.

Espérons que nos associations sportives et culturelles rebondissent après cette année calamiteuse et que l'équipe de construction du char puisse exposer son travail en 2021.

JE VOUS SOUHAITE DE PASSER DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE AU MILIEU DE VOS PROCHES ET AMIS (EN PETIT COMITÉ NATURELLEMENT)

ET SURTOUT BONNE SANTÉ À TOUS POUR 2021.

PERSONNEL COMMUNAL

★★★★★★★★★★

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

★★★★★★★★★★

Isabelle CREIGNOU

Virginie ROUDAUT

★★★★★★★★★★

AGENTS TECHNIQUES

Adeline BELLEC

École

Angélique BORD

Services Techniques

Michel PERON

Claudie LE SAINT

Entretien des Locaux

Lorena LE BRAS

Yolande TORCHY

Émilie GRALL

Anne-Line BERTHOU

★★★★★★★★★

Manez / Kervilien / Spern ar Bic / Tiez Meïn / Keroualar / Coz Feunteun / Drévers / Gamer / Kernevez / Mescouez / Brétiez / Kerluz / Le Strejou / Guern Launay / le Vern / Penvern / Bel-Air / Leslem Pennarun / Leslem Vraz / Kerangueven / Le Goas / Leslem Vihan / Leslem Mescoat / Vilinig / Le Menez / Kerhuel / Runglas / Ty Robée / Rufily / Kerivin / Keruzoré / Bourg / Cité de la Garenne / Cité Yan' Dargent / Bellevue / Cité de la Butte / La Vallée Verte / Cité du Verger / Kerhéol / Kerizella / Kerbignon / Brignennec / Run Ar Chy / Le Douric / Kerellé / Kertanguy / Penhoat / Kerfaven

Manez / Kervilien / Spern ar Bic / Tiez Mein / Keroualar / Coz Feunteun / Drévers / Gamer / Kernevez / Mescouez / Brétiez / Kerluz / Le Strejou / Guern Launay / le Vern / Penvern / Bel-Air / Leslem Pennarun / Leslem Vraz / Keranguéven / Le Goas / Leslem Vihan / Leslem Mescoat / Vilinig / Le Me
Kerhuel / Runglas / Ty Robée / Rufily / Kervin / Keruzoré / Bourg / Cité de la Garenne / Cité Yan'Dargent / Bellevue / Cité de la Butte / La Vallée Verte / Cité du Verger / Kerhéol / Kerizella / Kerbignon / Brignennec / Run Ar Chy / Le Douric / Kerellé / Kertanguy / Penhoat / Kerfaven

RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

123 élèves ont fait leur rentrée le mardi 1er septembre. Ces élèves sont répartis en 6 classes. 15 élèves en TPS-PS avec Karine CORNILY et Angélique BORD (ATSEM) ; 24 élèves en MS-GS avec Catherine ROBIC et Adeline BELLEC (ATSEM) ; 21 élèves en CP-CE1 avec Marion QUERE ; 22 élèves en CE1-CE2 avec Stéphanie DENNIEL ; 21 élèves en CE2-CM1 avec Virginie CHAFFOTEC ; 20 élèves en CM1-CM2 avec Sandrine RIOU.

ACCES INTERNET GRATUIT DANS LES ESPACES PUBLICS DE SAINT-SERVAIS.

Afin de promouvoir l'accès gratuit à internet partout en Europe, la Commission Européenne a lancé une opération d'aide financière à l'installation d'un réseau wifi gratuit dans les espaces publics des communes.
Concrètement l'aide se matérialise par un bon de 15 000 euros pour l'acquisition et l'installation de bornes de connexion WiFi dans différents espaces publics et ceci afin d'offrir un accès internet de qualité aux habitants et aux visiteurs.
Au total, ce sont plus de 8 900 aides qui ont été attribuées à des communes d'Europe, seulement 762 en France dont notre commune de SAINT-SERVAIS.
Après avoir monté un dossier complet, David Le Borgne, conseiller municipal, a réussi à faire bénéficier notre commune de cette aide, le but étant d'installer des bornes wifi allant du skatepark à l'école en passant par la mairie, la bibliothèque, le musée, l'Inattendue, la salle des associations, le terrain avec son club house, et la salle polyvalente. Ceci nous permettra d'offrir aux habitants, aux associations ainsi qu'aux visiteurs un accès au wifi gratuit dans les espaces publics. La prochaine phase du projet est la demande et l'étude de devis auprès d'entreprises spécialisées, puis la mise en route espérée pour l'été 2021.

GRIPPE AVIAIRE

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours (arrêté du 16 mars 2016).

Vous êtes détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, la préfecture demande le renforcement des mesures pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours, vous devez :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;

- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux ;

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;

- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;

- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;

- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée…pour le nettoyage de votre élevage.

LA MSAP

Inaugurée le 2 juillet 2020, la **Maison de Services Au Public** (MSAP) délivre une offre de services de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Cet espace, créé par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, est un lieu unique où les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, la Maison de Services Au Public articule présence humaine et outils numériques.

Ce nouvel équipement communautaire hébergera, sous le même toit, différents partenaires de l'emploi et de l'action sociale.

Contact : Maison de Services Au Public (MSAP) - 36 rue Clémenceau, 29400 Landivisiau

Tél. 02 98 68 67 60 msap@pays-de-landivisiau.com

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Structures	Modalités d'accueil
A.R.T (Association Recherche Travail)	Du lundi au vendredi. Contact au 02.98.68.36.82
ADIL (Association Départementale Information Logement)	Le 1er et 3ème mercredi après-midi du mois sur RDV. Contact au 02.98.46.37.38
Appui Santé - CLIC du Pays de Morlaix	Le mardi matin sur RDV. Contact au 02.98.63.00.19
Armée de Terre	Le 1er mercredi après-midi du mois sur RDV. Contact CIRFA Brest au 02.98.22.15.31
CAF	Le mardi et le jeudi sur RDV. Contact au 0810.25.29.30 ou caf.fr via votre espace en ligne
Cap Emploi	Le mardi sur RDV. Contact au 02.98.63.81.84
CARSAT Service social	Le jeudi et vendredi. Contact au 3646
CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)	Le jeudi matin. Contact au 02.98.68.11.46
CIDFF (Centre d'Information du Droit des Femmes et de la Famille	Le lundi et le mardi. Contact au 02.98.44.97.47

Structures	Modalités d'accueil
CPAM – Assurance Maladie	Du lundi au vendredi : Accueil sans RDV de 8h30 à 10h, Accueil sur RDV de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, Contact 3646 ou espace Ameli.fr
GRETA – Equipe Emploi	Le jeudi après-midi sur RDV. Contact au 02.98.62.15.95
HEOL (Agence locale de l'énergie et du climat)	Le 3ème jeudi matin du mois. Contact au 02.98.15.18.08
La Plume numérique AGIRabcd	Le mercredi matin de 9h30 à 11h30 sur RDV. Contact MSAP au 02.98.68.67.60
Mission locale	Du lundi au vendredi sur RDV. Contact au 02.98.15.15.50
PAEJ (Point Accueil et Ecoute Jeunes)	Le mercredi matin sur RDV. Contact au 02.98.68.67.60
Plateforme Mobilité du Pays de Morlaix	Sur RDV. Contact au 02.98.62.41.83 ou 02.98.68.36.82
Région (Offre de formation)	Le premier lundi matin du mois sur RDV. Contact au 02.98.33.18.26
RESAM (Le Réseau d'Echanges et de Services aux Associations du Pays de Morlaix)	Le 3ème lundi du mois sur RDV. Contact au 02.98.68.67.60 ou 02.98.88.00.19
Sato intérim	Le mercredi matin sur RDV. Contact au 02.98.62.78.68
Service Habitat - CCPL	Les matins sur RDV (du lundi au jeudi). Contact au 02.98.68.67.60
SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)	Le 2ème et 4ème lundi du mois sur RDV Et le 2ème et 4ème vendredi du mois sur RDV Contact au 02.98.63.96.25
Syndicat mixte du Léon	Le lundi et mardi.

I. L'église

Le parapluie sera prochainement démonté, et laissera apparaître notre remarquable édifice restauré. La prochaine étape est la restauration du clocher à partir de janvier 2021.

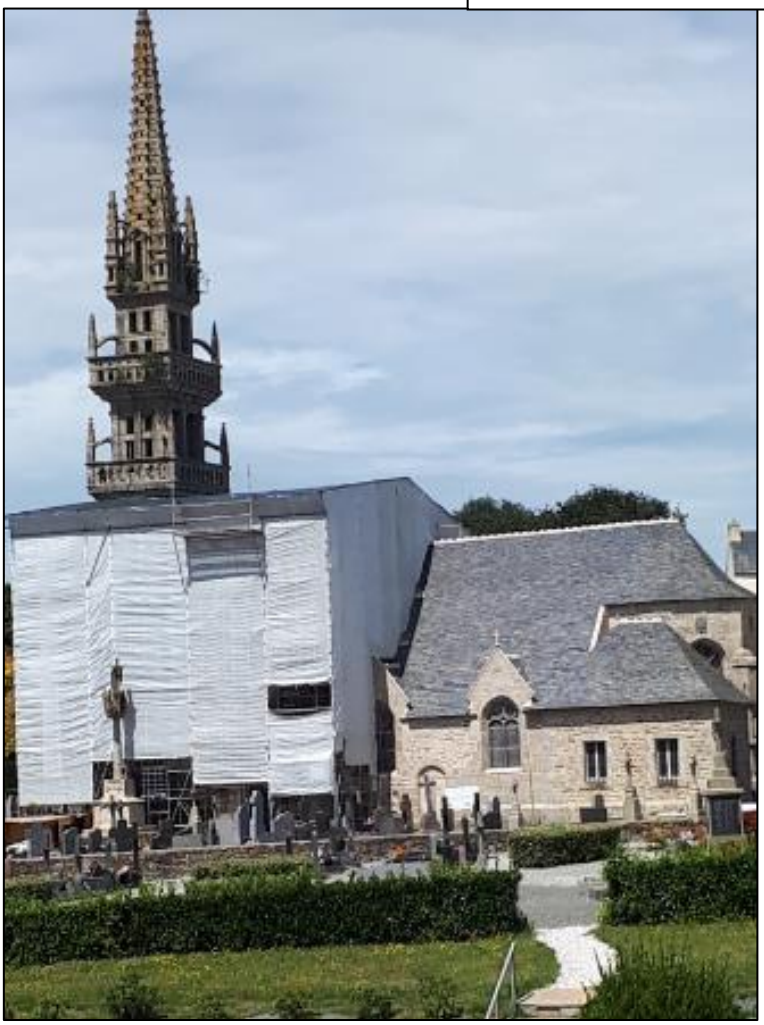

Charpente vue de l'intérieur

Le mécanisme de l'horloge est démonté et entreposé à l'atelier. Ce mécanisme date de 1727 et est en cours de classement à la DRAC. Il sera présenté dans l'église après restauration.

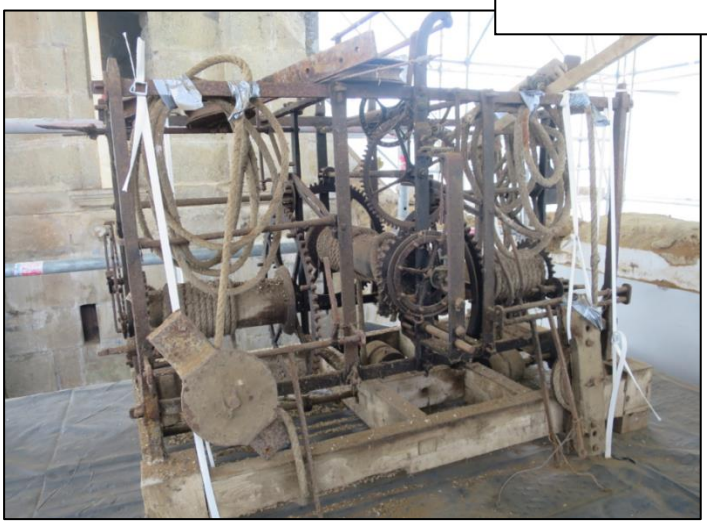

II. Travaux de voirie : enfouissement des réseaux et sécurisation à Runglas

III. Travaux de terrassement, curage et drainage au Vallon

Manez / Kervilien / Spern ar Bic / Tiez Meïn / Keroualar / Coz Feunteun / Drévers / Gamer / Kernevez / Mescouez / Brétiez / Kerluz / Le Strejou / Guern Launay / le Vern / Penvern / Bel-Air / Leslem Pennarun / Leslem Vraz / Keranguéven / Le Goas / Leslem Vihan / Leslem Mescoat / Vilinig / Le Menez / Kerhuel / Runglas / Ty Robée / Ruflly / Kerivin / Keruzoré / Bourg / Cité de la Garenne / Cité Yan' Dargent / Bellevue / Cité de la Butte / La Vallée Verte / Cité du Verger / Kerhéol / Kerizella / Kerbignon / Brignennec / Run Ar Chy / Le Douric / Kerellé / Kertanguy / Penhoat / Kerfaven

IV. Travaux en régie : réalisés par le service technique

Relooking à l'école : travaux de peinture cet été dans les classes et couloirs

Le grillage du terrain de tennis est changé pour le plaisir des sportifs.

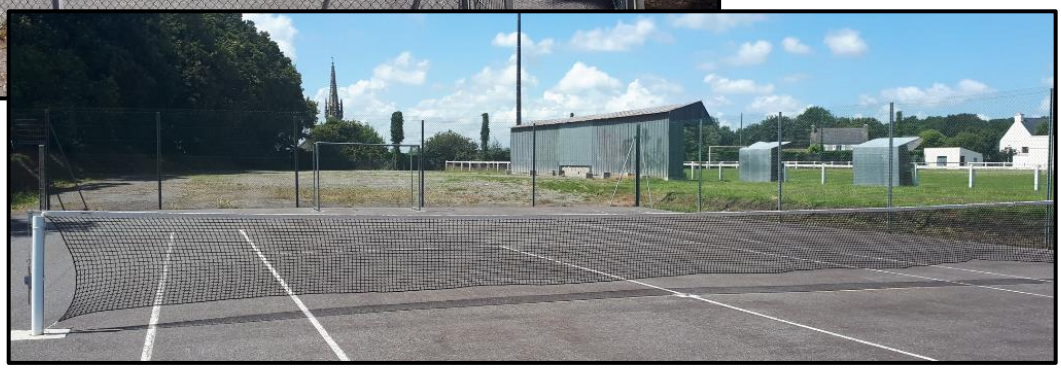

Du grillage est également installé le long du terrain de foot côté vestiaires et club house.

Aménagement d'un accès sécurisé pour les élèves pour le déplacement de l'école à la cantine (salle polyvalente).

Manez / Kervilien / Spern ar Bic / Tiez Meïn / Keroualar / Coz Feunteun / Drévers / Gamer / Kernevez / Mescouez / Brétiez / Kerluz / Le Strejou / Guern Launay / le Vern / Penvern / Bel-Air / Leslem Pennarun / Leslem Vraz / Keranguéven / Le Goas / Leslem Vihan / Leslem Mescoat / Vilinig / Le Menez / Kerhuel / Runglas / Ty Robée / Rufily / Kerivin / Keruzoré / Bourg / Cité de la Garenne / Cité Yan' Dargent / Bellevue / Cité de la Butte / La Vallée Verte / Cité du Verger / Kerhéol / Kerizella / Kerbignon / Brignennec / Run Ar Chy / Le Douric / Kerellé / Kertanguy / Penhoat / Kerfaven

Naissances 2020

JANVIER		FÉVRIER	MARS	AVRIL
Louis, Robert, André LABRUYERE, 6 le Bourg né le 3 janvier 2020. Gabriel, Noa MORVAN, 10 rue Kerizella, né le 27 janvier 2020.		Nino BAROU, 1 Le Stréjou, né le 7 février 2020.		Elia, Romy SPINEC, 19 Kerhéol, née le 10 avril 2020.
MAI	**JUIN**	**JUILLET**	**AOÛT**	**SEPTEMBRE**
		Rose, Marie-Line, Josiane LIDOREAU, 6 le Bourg, née le 26 juillet 2020.	Calie HULEUX, 11 Lieu-dit Runglas, née le 6 août 2020. 	Raphaël DUNAS, 3 Cité du Verger, né le 16 septembre 2020 Ambre DUPRÉ, Lieu-dit Richou, née le 27 septembre 2020.
OCTOBRE	**NOVEMBRE**	**DÉCEMBRE**		
Melynn KERMARREC, Reun Ar Ch'y, née le 13 octobre 2020.	Inès ROLLAND, 9 Ménez, née le 4 novembre 2020.			

Mariage :

Miché EASTON, sans profession et Charles DUPRÉ, Chef de dépôt pétrolier, Lieu-dit Richou, mariés le 24 octobre 2020.

Stéphanie CALVARIN, Forfaitiste et Mathieu DE FONSÉCA, Concepteur Vendeur, Lieu-dit Kerfaven, mariés le 18 juillet 2020.

Décès :

M Jean-Claude RIOU, Brignennec-Huella, 71 ans, décédé le 16 mai à Saint-Servais.
M. Alexandre BORD, 12 la vallée verte, 45 ans, décédé le 3 novembre à Saint-Servais.

Permis de construire-accords

Date de l'arrêté	Nom du pétitionnaire	Adresse des travaux	Nature des travaux
Accordé le 27/02/2020	M MANACH Gaëtan	Kervilien Izella	Extension maison
Accordé le 11/05/2020	M. LAROCHE Philippe	Rufily	Construction piscine
Accordé le 17/10/2020	M. LAURENT Vincent	Reun Ar C'hy	Construction habitation

Déclarations Préalables accordées

Date de l'arrêté	Nom du pétitionnaire	Adresse des travaux	Nature des travaux
Accordée le 17/03/2020	M.THIERRY Maxime	Leslem Vras	Isolation par l'extérieur
Accordée le 11/05/2020	M. GUILLOY Lionel	15 Le Bourg	Remplacement portail
Accordée le 17/06/2020	M. DORANGE Jérémy	14 Kerhéol	Ouverture sur propriété
Accordée le 18/06/2020	M. GRALL Albert	1 Le Menez	Ravalement maison
Accordée le 30/06/2020	M. MERRET Mickaël	1 Kerhuel	Mur de soutènement
Accordée le 30/06/2020	M. ROBIN Frédéric	Kerangueven	Pergola
Accordée le 23/07/2020	M. MAGUEREZ	20, Kerhéol	Abri de jardin
Accordée le 30/07/2020	FINISTERE HABITAT	3,4,5 Hameau de Bellevue	Maçonnerie
Accordée le 4/09/2020	M. ABIVEN Jean-Pierre	16, Le Bourg	Jardinière en béton
Accordée le 27/08/2020	M. NOEL Cédric	5, Kerhéol	Construction d'un mur
Accordée le 21/09/2020	M. GUILLOU Jean-Philippe	7, Cité du Verger	Création d'un velux
Accordée le 1/10/2020	Mme COSQUER Eugénie	2, Le Bourg	Réfection toiture
Accordée le 3/11/2020	M. LE BORGNE David	Lieu-dit Mescouez	Abri de jardin
Accordée le 30/11/2020	M. PARC Bruno	12, Le Stréjou	Remplacement de la porte d'entrée
Accordée le 30/11/2020	M. POULIQUEN Frédéric	Lieu-dit Brignennec	Piscine

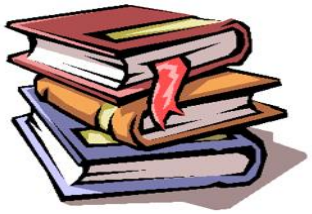

BIBLIOTHÈQUE

« AU BOUILLON DE CULTURE »

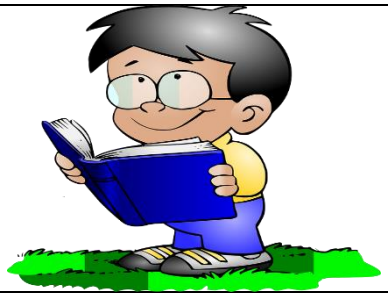

« Votre Bibliothèque évolue ! »

La Communauté de communes du Pays de Landivisiau inscrit dans son projet culturel communautaire le développement de la lecture publique, de manière à faire évoluer les services face aux besoins émergents des habitants du territoire.

La politique de lecture publique correspond à l'ensemble des actions des médiathèques pour donner l'accès à la lecture au plus grand nombre. Elle permet de trouver un lieu de proximité pour se retrouver, échanger, découvrir et expérimenter, de s'adapter aux nouvelles manières de s'informer. Tout ceci constitue une volonté centrale de réduire les obstacles à l'accessibilité : de la lecture, mais aussi de pratiques culturelles diverses, ou d'éloignement social.

Avec l'aide de l'État et de la Bibliothèque du Finistère, les communes et la communauté de communes du Pays de Landivisiau œuvrent ensemble pour la mise en réseau des bibliothèques du territoire.

<u>Une offre plus accessible et plus grande pour tous les habitants, peu importe leur commune !</u>

- Le réseau des médiathèques, c'est 17 médiathèques sur les 19 communes du Pays de Landivisiau, et pas moins de 180 bibliothécaires qui œuvrent au quotidien pour vous !
- Un choix dans un catalogue de plus de 130 000 documents (Romans, BD, CD, DVD, Jeux de société, ressources en ligne...).
- Des événements culturels itinérants pour toutes et tous, petits et grands.
- Avec le réseau, je pourrai :
  - DÉCOUVRIR : livres, audio, vidéo, jeux, magazines, ressources numériques…
  - EMPRUNTER dans les 17 médiathèques avec mon unique carte de lecteur
  - RÉSERVER sur le catalogue en ligne, trouver toutes les nouveautés
  - PARTICIPER aux activités proposées par les bibliothécaires

Cette mise en réseau interviendra au cours de l'année 2021. Notre bibliothèque sera dotée de nouveaux matériels qui seront pris en charge par la Communauté de Communes : ordinateur, imprimante, tablettes, liseuses. L'idéal serait de pouvoir agrandir notre local !!! La Municipalité y réfléchit.
Il faudra compléter l'étiquetage de nos livres et pour cela, nous aurons besoin d'aide. Nous faisons déjà appel aux personnes qui pourraient participer à cette tâche.

NOËL approche !! Alors que la morosité se fait sentir depuis quelques mois, pourquoi ne pas vous plonger dans un bon livre qui vous fera voyager ou vivre des histoires mystérieuses. Pour cela, abonnez-vous à la bibliothèque qui est ouverte le mercredi de 17h00 à 18h30 et le samedi de 10h30 à 11h45.

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUTES ET À TOUS.

L'UNC Saint-Servais

Le 11 novembre, en raison du respect des règles sanitaires, la commémoration de l'armistice de la guerre 14-18 a, une nouvelle fois, eu lieu en comité restreint. La délégation, composée du président de l'UNC, du trésorier, du porte-drapeau, d'une délégation du conseil municipal et de M. Bernard Michel, maire, s'est rendue au monument aux morts, pour un dépôt de gerbe.

Le symbole du soldat inconnu

Le Soldat Inconnu est célébré chaque 11 novembre, jour de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Malgré cela, son histoire demeure très peu connue.

Alors que la guerre fait rage, le 26 novembre 1916, M. Francis Simon, président de la section rennaise du Souvenir Français (association qui garde le souvenir des soldats morts pour la France), émet l'idée de choisir un soldat mort au champ d'honneur et dont le corps n'a pu être identifié, afin de rendre hommage à tous ceux qui ont disparu en défendant la patrie et dont on n'a pu reconnaître la dépouille.

L'idée, reprise par la presse, est adoptée finalement en septembre 1919 par la Chambre des députés.

André Maginot, Ministre des Pensions, lui-même ancien combattant et grand blessé de guerre, choisit la citadelle de Verdun comme lieu de cérémonie.

Le 10 novembre 1920, c'est un soldat de deuxième classe du 132e régiment d'infanterie Auguste Thin, fils d'un mort pour la France, engagé volontaire en janvier 1918 et gazé, qui est choisi pour désigner le cercueil qui sera celui du Soldat Inconnu.

Il se fait remettre par André Maginot un bouquet d'œillets blancs et rouges destiné à marquer son choix. Devant les huit cercueils présents, c'est devant le sixième qu'il s'arrête, dépose le bouquet et se met au garde-à-vous.

Auguste Thin expliquera ainsi son choix : « *Il me vint une pensée simple. J'appartiens au 6e corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6e cercueil que je rencontrerai.* ».

Le lendemain, le cercueil part pour Paris où il fait une entrée solennelle sous l'Arc de Triomphe. Il n'est toutefois mis en terre que le 28 janvier 1921.

La flamme éternelle qui brûle sous le monument symbolise la permanence de ce devoir de mémoire.

Ravivée chaque jour à 18h30, elle perpétue le souvenir de tous ces morts pour la France dont on n'a pu identifier la dépouille.

Manez / Kervilien / Spern ar Bic / Tiez Mein / Keroualar / Coz Feunteun / Drévers / Gamer / Kernevez / Mescouez / Brétiez / Kerluz / Le Strejou / Guern Launay / le Vern / Penvern / Bel-Air / Leslem Pennarun / Leslem Vraz / Kerangueven / Le Goas / Leslem Vihan / Leslem Mescoat / Vilinig / Le Menez / Kerhuel / Runglas / Ty Robée / Rufily / Kerivin / Keruzoré / Bourg / Cité de la Garenne / Cité Yan' Dargent / Bellevue / Cité de la Butte / La Vallée Verte / Cité du Verger / Kerhéol / Kerizella / Kerbignon / Brignennec / Run Ar Chy / Le Douric / Kerellé / Kertanguy / Penhoat / Kerfaven

CHARTE DU RESPECT :

Cette année, nous avons décidé de sensibiliser les élèves au respect en réfléchissant avec eux sur le sens de ce mot. Avec leurs réflexions, nous avons fait une charte qui est, aujourd'hui affichée dans la cantine.

DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES :

Comme tous les ans, les élèves de CM1 se sont vu remettre un dictionnaire chacun. Celui-ci sera conservé en classe jusqu'au départ en Sixième.